

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Partie réservée à Vichy Communauté

Référence unique du mandat : | F | R | 7 | 4 | Z | Z | Z | 6 | 1 | 9 | 9 | 6 | 3 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Type de contrat : eau et assainissement

Réf. abonnement : | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez : (A) Vichy Communauté à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Vichy Communauté.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR 74ZZZ619963

**DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER
IDENTIQUE AU TITULAIRE DU CONTRAT D'ABONNEMENT**

Nom, prénom :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Pays :

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

**Vichy Communauté
9 Place Charles de Gaulle
CS 92956
03209 Vichy Cedex**

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
	()

TYPE DE PAIEMENT

Paiement MENSUEL Paiement ANNUEL

Signé à : Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (RIB) AU NOM DU TITULAIRE DU CONTRAT D'ABONNEMENT (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si ma situation le permet, les prélèvements ordonnés par Vichy Communauté. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec Vichy Communauté.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au contrat de mensualisation. Les destinataires de ces données sont les agents de Vichy Communauté dans la limite de leurs attributions respectives, et le cas échéant de la Trésorerie de Vichy.
Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Vichy Communauté, Service Facturation Eau et Assainissement, 9 Place Charles de Gaulle - CS 92956, 03209 VICHY CEDEX.
Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.